



Les intercommunalités



69 EPCI en Pays de la Loire

Au 1^{er} janvier 2025, les Pays de la Loire abritent 69 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Depuis la promulgation de la loi NOTRe en août 2015, le nombre d'EPCI diminue. Cette dernière a en effet rendu obligatoire le rattachement des communes à un ensemble intercommunal et a entraîné une révision des schémas départementaux de coopération intercommunale. En fixant un seuil minimal de population à 15 000 habitants, la taille des EPCI a augmenté, souvent par le biais de fusions d'EPCI.

En 2025, les Pays de la Loire comptent 69 EPCI, comme en 2024. Quelques communes des Pays de la Loire sont rattachées à des intercommunalités situées hors de la région : la CU d'Alençon et la CA Redon Agglomération.

Bien que leur nombre ait été réduit, les communautés de communes restent majoritaires

En 2025, les **69 EPCI de la région** se répartissent de la façon suivante :

- 1 métropole : *Nantes Métropole*
- 2 communautés urbaines (CU) : *Angers Loire Métropole, Le Mans Métropole*
- 12 communautés d'agglomération (CA) : *La Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE), Mauges Communauté, Cholet Agglomération, Saumur Val de Loire, Laval Agglomération, La Roche-sur-Yon Agglomération, Presqu'île de Guérande Atlantique (CAP ATLANTIQUE), Pornic Agglo Pays de Retz, Clisson Sèvre et Maine Agglo, Les Sables d'Olonne Agglomération, Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Terres de Montaigu*
- 54 communautés de communes (CC)

Deux EPCI, dont le siège est situé en Pays de la Loire, comptent des communes extérieures à la région : la CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique (44, 56) et la CC Maine Saosnois (72, 61).

Deux CC, dont le siège est situé en Pays de la Loire, sont à cheval sur deux départements de la région : la CC du Pays d'Ancenis (44, 49) et la CC du Pays Sabolien (72, 53).

Enfin, deux EPCI, dont le siège est situé en dehors des Pays de la Loire, abritent des communes de cette dernière : la CA Redon Agglomération (35, 44, 56) et la CU d'Alençon (61, 72).

Le nombre de communes qui composent les EPCI des Pays de la Loire s'élève à **1 228 en 2025** (incluant la commune de l'Ile d'Yeu).

L'évolution du nombre d'EPCI* à fiscalité propre en Pays de la Loire

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Loire-Atlantique	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Maine-et-Loire	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Mayenne	10	10	9	9	9	9	9	9	9
Sarthe	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Vendée	19	19	19	19	19	19	19	19	19
Pays de la Loire	70	70	69						

*EPCI dont le siège se situe en Pays de la Loire

En 2025, seules deux communautés de communes parmi les 69 EPCI de la région comptent moins de 15 000 habitants : la CC de l'Île de Noirmoutier (plus de 9 400 habitants) et la CC du Pays de Meslay-Grez (plus de 14 100 habitants). Ces deux territoires ont pu bénéficier d'un allègement du seuil des 15 000 habitants prévu dans la loi NOTRe.

A noter aussi que l'Ile d'Yeu est la seule commune des Pays de la Loire à ne pas être rattachée à une intercommunalité.

Au final, en Pays de la Loire, la taille moyenne des **communautés de communes** est passée de 18 200 habitants en 2016 à près de 30 600 habitants aujourd'hui.

1 255 intercommunalités en France

Au niveau national, 1 255 EPCI sont recensés en 2025 répartis ainsi :

- 22 métropoles
- 14 communautés urbaines
- 230 communautés d'agglomération
- 989 communautés de communes